



Guide d'information aux parents

2024

MOT DE BIENVENUE

Chers parents,

Le Camp de jour de la Ville de L'Ancienne-Lorette propose aux jeunes de 4 à 12 ans de vivre un été inoubliable.

Notre équipe dynamique, formée et expérimentée, offre une animation de très grande qualité à travers un programme diversifié et festif. Notre personnel débordant d'énergie est prêt à faire passer le plus bel été à votre enfant. Notre équipe compte sur cinq responsables et une coordonnatrice adjointe expérimentée.

IMPORTANT! Comme il y aura des travaux majeurs à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette, celle-ci ne sera pas disponible pour accueillir notre camp à l'été 2024. Le camp se déroulera donc à l'École des Haut-Clochers, aux Pavillons Notre-Dame et Saint-Charles.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bel été rempli de plaisir!

Frédéric Roy, régisseur sportif



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Camp de jour de L'Ancienne-Lorette a été mis sur pied afin de faire vivre aux enfants un été inoubliable dans un environnement sécuritaire.

Par le jeu, les activités spéciales et les rassemblements, les enfants prendront contact avec divers éléments du monde qui les entoure, tout en ayant la chance de se faire de nouveaux amis et de vivre de beaux moments en groupe !

DURÉE

Le Camp de jour de L'Ancienne-Lorette est d'une durée de sept semaines, **du 24 juin au 9 août 2024.**

HORAIRE

Lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

LIEU

ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS - PAVILLON NOTRE-DAME
(1591, rue Notre-Dame)

- Clientèle : enfants terminant leur 3^e, 4^e, 5^e ou 6^e année en juin 2024.
- L'entrée se situe à l'arrière de l'école.

ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS - PAVILLON SAINT-CHARLES
(1350, rue Saint-Charles)

- Clientèle : enfants terminant leur maternelle, 1^{re} ou 2^e année en juin 2024.
- L'entrée se situe à l'avant de l'école.

Un brigadier scolaire sera présent tous les jours, de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h pour faire traverser la rue Notre-Dame à vos enfants en toute sécurité, devant chacune des écoles.

COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

RENCONTRE D'INFORMATION

La rencontre d'information aura lieu le 17 juin 2024 à 19 h au sous-sol de la Bibliothèque Marie-Victorin, située au 1635, rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette.

QUESTIONS

Si vous avez des questions, veuillez les adresser à :

- **Jusqu'au 23 juin :**

Frédéric Roy
418 614-1907, poste 1
froy@lancienne-lorette.org

- **Du 24 juin au 9 août :**

Pavillon Notre-Dame : 418 928-2712
Pavillon Saint-Charles : 581 989-7686

BULLETIN D'INFORMATION LE TRAIT D'UNION

Tout au long de l'été, l'équipe d'animation communiquera avec vous au moyen du bulletin d'information le *Trait d'union*.

Vous retrouverez celui-ci sur le site Internet de la Ville de L'Ancienne-Lorette à lancienne-lorette.org dans la section *Loisirs et culture*, sur la page *Camp de jour*.

Ce bulletin comprend de l'information sur les activités spéciales, les sorties, les périodes de baignade, le service de garde, la thématique et plus encore !



SERVICE DE GARDE

Pour vous faciliter la vie, un service de garde vous est offert gratuitement en matinée et en après-midi, du lundi au vendredi.

HORAIRE

- **Matin** : 7 h à 9 h
- **Après-midi** : 16 h à 18 h

FONCTIONNEMENT

- **Matin** :
Vous devrez venir porter votre enfant à l'intérieur de l'école, à la table d'accueil. Nous prendrons sa présence, puis l'accompagnerons jusqu'à son local de service de garde.
- **Après-midi** :
Dès la fin des activités du camp de jour, à 16 h, les enfants qui utilisent le service de garde seront reconduits à l'endroit prévu et pris en charge par les animateurs.
- **Parents** :
Après 16 h, lorsque vous arriverez au camp pour le départ de votre enfant, vous devrez vous présenter directement à la table d'accueil et donner le nom de votre enfant. Il arrivera ensuite à la table d'accueil, prêt à quitter le camp avec vous.

Nous demandons aux parents de ne pas se présenter au camp avant 16 h, afin que nous ayons le temps de déployer notre service de garde.

IMPORTANT! Si vous désirez autoriser votre enfant à quitter seul à 16 h, vous devez remplir le formulaire approprié qui vous sera transmis par courriel, une fois votre inscription complétée. Sans cette autorisation, aucun enfant ne pourra quitter sans la présence d'une personne autorisée. Il devra demeurer au service de garde le temps de joindre un parent.

FRAIS DE RETARD

Pour tout retard après 18 h, une pénalité de 10 \$ par famille, par tranche de 15 minutes, sera appliquée. Les frais sont payables le soir même ou le lendemain matin.

JOURNÉE TYPE AU CAMP

7 H À 9 H

- **Accueil**
IMPORTANT ! Les enfants doivent être présents au plus tard à 9 h pour le début des activités au camp !
- Service de garde animé

9 H À 9 H 20

- Collation et crème solaire
- Prise des présences

9 H 20 À 11 H 30

- Activité ou baignade

11 H 30 À 12 H 30

- **Dîner**
- Prise des présences

12 H 30 À 14 H

- Activité

14 H À 14 H 15

- Collation et crème solaire
- Prise des présences

14 H 15 À 15 H 30

- Activité ou baignade

16 H À 18 H

- **Départ**
- Service de garde animé

CONTRÔLE DES PRÉSENCES

PRISE DES PRÉSENCES

Pour une sécurité accrue, les présences sont prises par les animateurs trois fois par jour, soit le matin, le midi et en fin de journée.

ABSENCE

Aucune gestion des absences n'est effectuée par le Camp de jour de L'Ancienne-Lorette. Votre enfant est pris en charge à partir du moment où sa présence est donnée à la table à son arrivée.

Par conséquent, si l'absence de votre enfant est prévue, veuillez nous en aviser par téléphone, aux numéros mentionnés en page 3.

Si votre enfant n'est pas présent à 9 h lors du rassemblement, nous le considérons comme absent. **Nous ne vous contacterons pas en cas d'absence.**

DÉPART

IMPORTANT ! Tout changement concernant le départ de votre enfant en fin de journée doit être mentionné aux responsables.

Si, pour une raison spéciale, vous permettez à votre enfant de quitter le site avant 16 h, veuillez nous en aviser par téléphone, aux numéros mentionnés en page 3.

PROGRAMMATION 2024

	Âge	Partenaire	Heures d'option par semaine	Coût par semaine	
				Résidents	Non-résidents
Camp régulier	4 à 12 ans			70 \$	120 \$
Option danse	1 ^{re} à 6 ^e année	Temps-Danse	4 blocs de 3 heures	117 \$	190,50 \$
Option baseball		VBAL	4 blocs de 3 heures	117 \$	190,50 \$
Option karaté		Club de karaté Kyoshindo	4 blocs de 2 heures	117 \$	190,50 \$
Option ateliers culinaires			4 blocs de 2 heures	117 \$	190,50 \$
Option arts visuels			4 blocs de 2 heures	117 \$	190,50 \$



Lorsque votre enfant ne sera pas en option, il participera aux activités régulières du camp de jour.

Les places sont limitées ! Premier arrivé, premier inscrit pour les options.

CAMP DE JOUR RÉGULIER

Les enfants de 4 à 12 ans profiteront d'une multitude d'activités divertissantes, par exemple : bricolage, loisirs scientifiques, théâtre, soccer, jeux de ballon, basketball, flag football, volleyball, kinball, deck hockey, jeux compétitifs, athlétisme. Les enfants iront de 2 à 3 fois par semaine se baigner à l'Aquagym. En plus, ils participeront soit à une sortie à l'extérieur du camp ou soit à une activité spéciale au camp chaque semaine.

OPTION DANSE

L'option danse est offerte aux enfants ayant un intérêt pour l'univers de la danse. Avec ou sans expérience, les jeunes découvrent le monde artistique de façon amusante et créative. Ils apprennent tout en lâchant leur fou ! Au programme : cours de Multi-Danses (Hip Hop, lyrique, Jazz, etc.) et apprentissage de plusieurs chorégraphies de différents styles. Ils seront encadrés par une équipe dynamique de moniteurs spécialisés de l'organisme lorettain Temps-Danse.

OPTION BASEBALL

L'option baseball est offerte aux enfants qui souhaitent vivre une initiation au baseball ou encore perfectionner leurs techniques de base. Les techniques suivantes seront vues au cours de l'été : frappe, prise de balle et lancé, attrapé, course sur les buts, situation de match et partie de baseball. L'option est offerte en collaboration avec l'organisme lorettain Baseball VBAL, qui saura transmettre à votre enfant leur passion.

OPTION KARATÉ

L'organisme lorettain Karaté Kyoshindo offre des cours de karaté depuis 40 ans à l'École Notre-Dame. Leurs instructeurs se feront un plaisir de transmettre leur passion aux enfants de notre camp. L'entraînement du karaté se veut récréatif et stimulant pour le corps et l'esprit. Il constitue une culture physique complète et captivante. Toutes les parties du corps sont sollicitées, se développent harmonieusement et acquièrent force, souplesse et santé. L'initiation comprendra un léger conditionnement physique et s'accompagnera de techniques traditionnelles du karaté telles que : coups et défenses portés avec les pieds ou les mains, esquives et contre-attaques rapides et efficaces. Initiation aux techniques d'auto-défenses et manipulations des armes traditionnelles tel que : nunchaku, sai, et bo.

OPTION ATELIERS CULINAIRES

Vos enfants apprendront des trucs et astuces en cuisine et apprendront à préparer des recettes simples pour le plaisir. Une thématique différente les attend chaque semaine, en plus d'une dégustation de leur création.

OPTION ARTS VISUELS

Cette option vise à développer le talent de votre enfant et à susciter son intérêt artistique tout en s'amusant. Sous une thématique différente chaque semaine, les enfants pourront explorer les thèmes suivants : peinture, dessins, sculpture, mandalas, collages et bien plus!

ACTIVITÉS ET SORTIES SPÉCIALES

Cet été, les enfants participeront chaque semaine à une sortie à l'extérieur du Camp ou encore à une activité spéciale.

SÉCURITÉ

MÉDICAMENTS

IMPORTANT ! Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de ne laisser aucun médicament en sa possession. Nous vous demandons de laisser la médication à notre responsable, avant que votre enfant entre au camp.

Si la prise d'un médicament est requise, vous devrez remplir le formulaire qui vous sera transmis par courriel une fois votre inscription complétée.

- Vous devrez signer un consentement à ce que l'on administre le médicament à votre enfant.
- Le médicament devra être dans son contenant d'origine (obligatoire).
- Nous devons retrouver sur le médicament l'étiquette originale indiquant la posologie.

Veillez également aviser les responsables de tout traitement particulier. Nous nous chargerons d'administrer le médicament à votre enfant selon vos indications.

MALADIES

Dans le but d'offrir à tous un milieu sain et sécuritaire, tout jeune qui n'est pas en mesure de suivre les activités quotidiennes de son groupe et qui demande des soins en raison d'un état de santé précaire est exclu du site jusqu'à ce qu'il soit rétabli. Cette procédure d'exclusion vise à assurer le bien-être du jeune ainsi que celui de ses pairs et du personnel.

IMPORTANT ! Si vous constatez que votre enfant présente des symptômes de maladie, veuillez le garder à la maison pour éviter une propagation.

CRÈME SOLAIRE

Afin de maximiser le temps alloué aux activités de la journée, les enfants doivent avoir reçu une première application de crème solaire avant leur arrivée au camp de jour. Trois périodes d'application sont prévues à l'horaire des activités régulières, soit le matin, le midi et l'après-midi.

Chaque enfant doit avoir en sa possession un contenant de crème solaire adaptée aux conditions climatiques du jour et à son épiderme. Le contenant doit être bien identifié au nom de l'enfant pour minimiser les pertes de matériel.

BAIGNADE

Chaque semaine, deux à trois périodes de baignade de 45 minutes sont prévues à la piscine intérieure de l'Aquagym Élise Marcotte. L'horaire des périodes de baignade sera indiqué dans le bulletin d'information le *Trait d'union*.

Lors des périodes de baignade, la sécurité est assurée en tout temps par les animateurs et par la présence de quatre sauveteurs qualifiés.

IMPORTANT ! Si votre enfant doit porter une veste de sauvetage, vous avez l'obligation de lui fournir, à défaut de quoi, lors d'une sortie à la piscine ou à un plan d'eau, l'enfant ne pourra pas accompagner son groupe et demeurera au Pavillon des Haut-Clocherzs. **Le ballon dorsal n'est pas accepté.**

Tous les enfants qui seront inscrits dans les groupes de Maternelle devront **obligatoirement** porter une veste de sauvetage, et ce, sans exception.

Test d'aptitude à la natation

IMPORTANT ! Lors de la première période de baignade au cours de l'été, **les enfants de 1^o et de 2^o année dont les parents ont coché sur la fiche d'inscription qu'ils n'ont pas besoin d'aide flottante pour les périodes de baignade devront passer un test OBLIGATOIRE d'aptitude à la natation.** Si vous avez coché sur la fiche d'inscription que votre enfant a besoin d'une aide flottante pour les périodes de baignade, il ne passera pas le test d'aptitude à la natation et vous devrez la lui fournir.

Si, lors de ce test, nos moniteurs en sécurité aquatique (MSA) jugent que votre enfant doit porter une veste de sauvetage, vous serez dans l'obligation de lui en fournir, sans quoi votre enfant ne sera pas autorisé à se baigner.

IMPORTANT ! Le test sera effectué une seule fois et ne pourra être repris.



RÈGLES DE CONDUITE

- ✓ Je respecte les consignes du parc, les règles du jeu et le personnel.
- ✓ Je respecte les règlements en vigueur à la piscine et aux jeux d'eau.
- ✓ Je suis à l'écoute des instructions du personnel.
- ✓ Je circule calmement dans les locaux.
- ✓ Je demeure sur le site du camp avec mon groupe ou avec mon accompagnateur en tout temps.
- ✓ Je prends soin du matériel, des locaux et de l'environnement.
- ✓ Je laisse à la maison TOUT OBJET PERSONNEL.
- ✓ Je dépose mes déchets dans la poubelle.
- ✓ Je m'habille convenablement pour participer aux activités du camp de jour (tenue sportive).
- ✓ Je suis poli(e) dans mes paroles et dans mes gestes.
- ✓ Je fais attention à mon langage.
- ✓ Je sais jouer et je sais m'arrêter à temps.
- ✓ Je participe activement aux activités proposées.
- ✗ Aucune forme de violence (physique ou verbale) ne sera tolérée envers le personnel du camp ou envers un autre enfant.
- ✗ Aucune forme d'intimidation, quelle qu'elle soit, ne sera tolérée au camp.

PROCÉDURE EN CAS DE MANQUEMENT AUX RÈGLES DE CONDUITE

Cette procédure vise à assurer la sécurité des jeunes et à ce que tous aient du plaisir cet été. L'application de cette procédure est non négociable.

- **Premier avis** : Un avis écrit est remis aux parents pour leur décrire l'événement impliquant leur enfant. Les animateurs sensibilisent l'enfant à l'importance de ne plus reproduire le comportement fautif.
- **Deuxième avis** : L'enfant est suspendu du Camp de jour pour une période de 24 heures.
- **Troisième avis** : L'enfant est retiré du camp de jour pour le reste de l'été.

Note : Cette procédure s'applique pour tout manquement aux règles. Dans le cas où un premier avis a été donné, tout autre manquement entraîne un deuxième avis, et ce, quelle que soit la nature du manquement.



VÊTEMENTS ET MATÉRIEL

TENUE VESTIMENTAIRE

- Afin de pouvoir prendre part aux activités, une tenue sportive et le port d'espadrilles fermées sont exigés.
- Le port de la casquette ou du chapeau est fortement conseillé pour se protéger des rayons du soleil.
- Lors des jours de pluie, veuillez prévoir des vêtements appropriés, soit un imperméable, un chapeau et des bottes de pluie.
- Le port de sandales est autorisé uniquement aux jeux d'eau. Les camisoles à bretelles spaghetti et les espadrilles à roues sont interdites.
- Les vêtements et effets personnels de votre enfant doivent être bien identifiés à son nom.

BAIGNADE

Au début de chaque semaine, en prévision des périodes de baignade, veuillez fournir les items suivants à votre enfant :

- Maillot de bain
- Bonnet de bain (**obligatoire**)
- Serviette
- Veste de sauvetage ou ballon dorsal (si nécessaire)

En prévision des sorties aux jeux d'eau, veuillez prévoir les items suivants :

- Vêtements de rechange
- Sac de plastique
- Maillot de bain
- Serviette
- Sandales de plage

OBJETS PERDUS

IMPORTANT ! Veuillez bien identifier les vêtements et effets personnels au nom de votre enfant. Les objets perdus non identifiés seront disposés sur une table à l'avant du bâtiment en fin de journée.

LUNCHS ET COLLATIONS

Chaque enfant doit avoir chaque jour :

- un repas froid, complet et équilibré pour le dîner ;
- deux collations ;
- une gourde d'eau individuelle (aucun contenant de verre n'est accepté).

Vous devez prendre les dispositions nécessaires pour assurer une bonne conservation des aliments puisqu'il n'y a aucun réfrigérateur. Le repas froid est obligatoire, car il n'y a aucun four à micro-ondes.

IMPORTANT ! Pour éviter toute réaction allergique, tout produit contenant des arachides (biscuit, sandwich, barre tendre, etc.), noix ou fruits de mer sont interdits. Aucun échange de nourriture n'est permis. La gomme et les bonbons sont interdits.

INTÉGRER : UNE PRIORITÉ POUR NOTRE CAMP

Notre camp accorde une très grande importance au programme d'accompagnement, qui favorise l'intégration de tous. Ainsi, tous les étés, nous accueillons une dizaine d'enfants ayant un handicap ou des besoins d'encadrement particuliers.

Les accompagnateurs engagés par la Ville ont le rôle d'intégrer l'enfant au sein du groupe et de lui faire vivre des expériences de loisirs enrichissantes tout au long de l'été.

